

**PROCÈS-VERBAL DE LA COMMISSION DE LA FORMATION
ET DE LA VIE UNIVERSITAIRE**

Séance exceptionnelle du 26 septembre 2024
n° 150 / Visioconférence Zoom/ 14h00

sous la présidence de Sophie de Cacqueray, Vice-présidente formation

approuvé lors de la CFVU du 10 octobre 2024

SONT PRÉSENTS OU REPRÉSENTÉS :

Collège des professeurs et personnels assimilés :

Evelyne BOUTEYRE (pouvoir), Emilie CARRETIER, Kathia CHAUMOITRE, Antoine GENTIER (pouvoir), Nicolas MASCRET, Virginie MERCIER, Jean-Manuel RAIMUNDO (absent), Michel RUQUET (pouvoir).

Collège des enseignants-chercheurs, enseignants et personnels assimilés (hors professeurs) :

Alexandrine BERTAUD, Jean-Michel BREZUN, Jean-Charles DUFOUR, Julien LEFEVRE, Hervé MAGNOULOUX, Nadia MESLI, Guylaine MOLINA, Anaïs SAINT JONSSON.

Collège des usagers :

Suppléant présent = Quentin ACQUATELLA (suppl : **Mohamed BENKHEDDA**)

Présent = Ralph ATRACH (suppl : Clara ROUX-ROCARPIN)

Absente = Anastasia AUBERT (suppl : Youssouf BERTE)

Présent = Laurent BADIE-BARTHE (suppl : Lina JAMMOT)

Pouvoir = Marnie BOCAGNANO-MARTINEZ (suppl : Emma CROUIN)

Présent = Ferréol BONNETAIN (suppl : Loïc FABRE)

Présent = Ghjuvan CATONI (suppl : Oscar PILLET)

Pouvoir = Younes DUFRESNE (suppl : Zoé GORODINE)

Présent = Charles GOMEZ (suppl : Lucas FILETI)

Absente = Charlie HALLART (suppl : Camille BAGNOL)

Absent = Matt JAMIS (suppl : Clara ROPPENNECK)

Présent = Leonardo PEREZ (suppl : Amandine BRILLARD)

Présent = Andréa SOREL (suppl : Lou CHARLOT)

Absente = Ylvana TARDIF (suppl : Théo BOLE-BESANCON)

Présente = Mathilde MEUNIER (suppl :)

Pouvoir = Alixe VIEILLEDENT (suppl : Hugo CORNUTELLO)

Collège des personnels B.I.A.T.S.S. :

Françoise DESRUES, Guillaume GREGOIRE, Soall MAHDJOURB (absente), Marie-Christiane MIRTILLO.

Collège des personnalités extérieures avec voix délibérative :

Sarah BOUALEM (absente), Julien COUDERT, Nathalie MANIVET-DELAYE (absente), Patrick ZIMBARDO (pouvoir).

Composition : 40 membres

Membres en exercice : 40

Quorum : 21

Nombre de présents ou représentés : **32**

PARTICIPE A LA SÉANCE AVEC VOIX CONSULTATIVE : /

ASSISTENT A LA SÉANCE EN QUALITÉ D'INVITÉS : Nathalie ALMERAS, Lionel BRINGOUX, Véronique CHARRASSE, Laure de LARREA, Idoia de PONCINS, Sébastien DERREPER, Sophie FAYET, Elisabeth FERNANDES-MOREIRA, Nuria GALA, Raphaël GROS, Stéphanie GOLDIE, Annie GUILLERM, Djamal HABET, Stéphanie HUGUET,

Anne-Gaëlle JOYAUX, Hervé JUVENAL, Nathalie PARQUIER, Ghislaine POYET, Frédéric RYCHEN, Patricia SANCHEZ, Julie SOUHAMI, Hervé TORTEL

Les Vice-présidents délégués à la formation : Cécile BOZZO, Pascale BRANDT-POMARES (excusée), Émilie CARRETIER, Guylène NICOLAS (excusée), Christophe PELLEGRINO, Anne RIBAUD (excusée), Éric VALÉRIO (excusé).

Le Vice-président délégué à la vie étudiante : Nicolas MASCRET.



Ordre du jour

I- Formation/Pédagogie

- Modalités de contrôle des connaissances et des compétences (M3C) : Mise en conformité du niveau 2 suite aux modifications du niveau 1 Etablissement
- Modalités de contrôles des connaissances et des compétences (M3C) niveau composante pour 2024/2025 (vague 4)



La VP Formation ouvre la séance à 14h06, après avoir constaté le quorum.



I – Formation/Pédagogie

1) Modalités de contrôle des connaissances et des compétences (M3C) : Mise en conformité du niveau 2 suite aux modifications du niveau 1 établissement

La VP Formation indique que lors de la séance du 19 septembre 2024 les cadrages établissement pour les diplômes de licence, master et licence professionnelle ont été révisés pour apporter des précisions sur les compensations entre les blocs de connaissances et de compétences.

Cependant, des composantes avaient déjà fait passer en CFVU les 8 et 18 juillet leurs demandes de modifications de niveau composante.

Cette délibération indique donc que le cadrage du 19 septembre prévaut sur les textes qui n'auraient pas été corrigés : « *En cas de contradiction entre le niveau 1 et le niveau 2, les dispositions prévues par le niveau 1 prévaudront.* »

J. Lefevre fait remarquer que lors de la séance du 19 septembre de nombreuses reformulations et un schéma plus explicite ont été demandés, il regrette que la version finale n'ait pas été transmise aux membres.

La VP Formation répond que les documents seront prochainement communiqués, car le schéma est en cours d'amélioration.

Vote :

La CFVU approuve, à l'unanimité, la délibération mettant en conformité le niveau 2 des modalités de contrôle des connaissances et des compétences (M3C) avec le niveau 1 établissement révisé le 19 septembre 2024.

(Annexe n°1 du présent procès-verbal)

2) Modalités de contrôles des connaissances et des compétences (M3C) : niveau composante pour 2024/2025 (vague 4)

La VP Formation indique qu'il s'agit ce jour de présenter les derniers niveaux qui n'avaient pas encore été examinés. L'ensemble des composantes amU peuvent désormais afficher, au plus tard le 30 septembre 2024, leurs modalités d'examens sur leur site web.

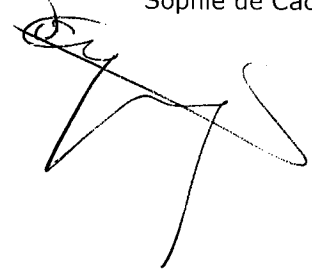
Vote :

La CFVU approuve, à l'unanimité, les modalités de contrôles des connaissances et des compétences (M3C) : niveaux composantes pour 2024/2025 (vague 4) FDSP ; INSPE ; IAE-IUT ; IUT et SMPM.

(Annexe n°2 du présent procès-verbal)

§
L'ordre du jour est épuisé, la Vice-présidente formation lève la séance à 14h10.
§

La Vice-présidente formation
Sophie de Cacqueray

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'S. de C.', written over the printed name.

